



SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

06 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NAF-NAF

Placement en redressement judiciaire : la CFDT-Services en appelle à la mobilisation de tous les acteurs pour pérenniser un maximum d'emplois

Le tribunal de commerce de Bobigny a placé l'entreprise Naf Naf en redressement judiciaire avec une période d'observation de 6 mois, jusqu'en mars 2024.

La section syndicale et la Fédération des Services CFDT étaient présents au Tribunal, pour montrer la détermination, mais aussi l'émotion des salariés profondément attachés à la marque Naf-Naf dans ces moments difficiles.

La CFDT note la décision du tribunal, qui donne un sursis à l'entreprise en évitant une liquidation immédiate désastreuse, mais reste particulièrement vigilante sur la recherche de solutions permettant de sauvegarder durablement l'entreprise et l'emploi.

Angélique Idali,
secrétaire du CSE et
déléguée syndicale
06 60 40 18 30

La CFDT, organisation syndicale majoritaire (87% des voix aux dernières élections), est pleinement mobilisée, communique quotidiennement avec les salariés des magasins et du siège sur la situation de l'entreprise et relaie leur inquiétude et leur colère. Cette mobilisation a déjà permis la reprise du versement des salaires.

Aurélié Flisar
Secrétaire générale
adjointe
06 34 48 59 02

La CFDT, accompagnée par un expert économique, est consciente des réalités économiques de l'entreprise et du secteur. La CFDT rappelle que les difficultés du marché de l'habillement sont notamment liées à la perte de pouvoir d'achat des salariés qui pénalise la consommation...

La CFDT souligne qu'à l'instar d'autres enseignes en difficulté, Naf-Naf incarne une marque de mode française iconique, qui emploie plus de 600 salariés sur le territoire, avec un modèle de commerce de proximité qui participe à la vitalité du tissu économique local. Ce modèle mérite d'être défendu et préservé face à des acteurs internationaux, notamment sur internet, au bilan social et environnemental désastreux. La CFDT en appelle donc à la mobilisation de tous, actionnaire, banques, bailleurs, pouvoirs publics... pour pérenniser un maximum d'emplois. La CFDT rappelle que dans certains territoires, les possibilités de retrouver un emploi de qualité peuvent être rares, et qu'il est de la responsabilité de tous d'éviter la casse sociale.

Relations Presse :
Odile Stanciu
06 21 62 05 05
stanciuo@cfdt-services.fr

Dans ce contexte difficile, la section CFDT de Naf-Naf, avec le soutien de la fédération des Services CFDT, reste pleinement engagée pour l'entreprise comme pour ses salariés.